

Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique

GROUPE VIAL

Place	Paris	Date	28/11/2006
N° Avis	PAR_20061128_5446_EUR	Marché	Eurolist by Euronext

ADMISSION D'ACTION ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément à l'article 6 201 des Règles de marché d'Eurolist, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Eurolist by Euronext :

- des 8 007 400 actions existantes composant le capital de la société GROUPE VIAL, et,
- d'un maximum de 1 426 779 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne,

Un nombre maximum de 2 853 558 actions sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO).

- Fourchette de prix indicative : 21,86 EUR - 23,90 EUR

Clause d' extension: En fonction de la demande et de l'évolution du marché du titre de la société dans le mois suivant sa première cotation, le nombre d'actions cédées pourrait être augmenté d'un maximum de 285 356 actions supplémentaires cédées.

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Publication de la notice légale au BALO, le 30/12/2006 ;
- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org), au siège social de la société , 42, avenue Montaigne, 75008 Paris ainsi que sur le site de l'introducteur (www.arkeonfinance.fr).

CARACTERISQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée :	du 28/11/2006 au 11/12/2006 à 18h00 (heure de Paris)
Nombre de titres :	2 568 202 actions soit 90% de l'Offre (hors clause d'extension)
Etablissement en charge :	ARKEON FINANCE

CARACTERISQUES DE L'OPO

Ouvert aux :	personnes physiques, investisseurs personnes morales , fonds communs de placement
--------------	---

Durée : du 28/11/2006 au 11/12/2006 à 18h00 (heure de Paris)
Nombres de titres : 285 356 actions soit 10 % de l'Offre (hors clause d'extension)

Le nombre d'actions offertes dans le cadre de l'OPO pourra être augmenté jusqu'à 20 % du montant global de l'offre par prélèvement sur les actions offertes dans le cadre du Placement Global.

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- ☒ Fractions d'ordre A1: entre 1 et 100 titres inclus.
- ☒ Fractions d'ordre A2 : au delà de 100 titres.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 12/12/2006.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO

Le résultat de l'OPO fera l'objet d'un avis publié le 12/12/2006, ainsi que les conditions de négociation du 18/12/ 2006.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 11/12/2006 à 18 h (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 12/12/2006 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre les fractions d'ordres A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : les opérations de règlement-livraison des négociations du 12/12/2006 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part PAREL (Code Adhérent 528 Affilié 02215) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 15/12/2006. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 14/12/2006 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 12/12/2006

Il est précisé qu'en cas d'annulation de l'opération, les opérations de R/L des négociations du 12/12/2006 seront annulées.

Admission aux négociations des actions émises par GROUPE VIAL

Euronext Paris fait connaître que, à partir du 12/12/2006, les actions ci-dessous émises par GROUPE VIAL seront admises aux négociations sur Eurolist by Euronext. La négociation des actions sur le système NSC commencera le 18 décembre 2006 sous réserve de l'émission du certificat du dépositaire.

Principales caractéristiques des titres admis:

Nb Titres à admettre:	Un maximum de 9434179 actions
Valeur nominale:	5 EUR
Prix d'émission:	21.86 EUR - 23.90 EUR
Jouissance:	01/01/2006
Forme des titres:	Bearer or registered
Banque introductrice:	ARKEON FINANCE
Service financier:	NATEXIS BANQUE POPULAIRE 61
Secteur ICB:	2353 Building Materials & Fixtures
Compartiment:	Compartiment B

Cotation:

Grpe Cotation:	16	Cotation:	Continuous
Quotité:	1	Devise:	EUR
Unit / %:	Unit	SRD:	No
Garantie R/L:	Yes	Dépositaire local:	EUROCLEAR

Libellé:	GROUPE VIAL		
ISIN:	FR0010340406	Code Euronext:	FR0010340406
Mnémonique:	VIA	Code National:	FR0010340406

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un maximum de deux ordres ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- EURONEXT PARIS SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

GROUPE VIAL

Location	Paris	Date	28/11/2006
Notice	PAR_20061128_5446_EUR	Market	Eurolist by Euronext

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on EUROLIST by EURONEXT :

- 8 007 400 existing shares representing the outstanding capital of GROUPE VIAL, and,
- a maximum of 1 426 779 new shares by way of public offering,

A maximum of 2 853 558 shares, before extension option exercise, will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open-Price Offer (OPO).

- Price range for the offer: **21.86 EUR - 23.90 EUR.**

Extension option: up to 285 356 existing shares

Information regarding the terms and conditions of the offer can be provided to the public as follows:

- A legal notice published in BALO on 30/12/2006

- A prospectus available on the site of the Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org) and the site of the listing agent (www.arkeonfinance.fr) and at the registered office of the company 42, avenue Montaigne 75008 Paris.

Global Placement procedure

Dates : From 28/ 11/ 2006 to 11/ 12/2006 at 6 pm CET
 Number of shares : 2 568 202 shares representing 90% of the Offer
 Book runner(s) : ARKEON FINANCE

OPO procedure

Subscription open for : Retail investors, legal entities and certain UCITS.
 Dates : From 28/11/2006 to 11/12/2006 at 6 pm CET
 Number of shares : 285 356 shares representing 10% of the Offer

The number of shares offered within the OPO may be increased with shares offered in the Global Placement with limit of 20 % of the offer.

Purchase orders can be divided in the following portions:

- ☐ A1 order portions : 1 to 100 shares inclusive
- ☐ A2 order portions : more than 100 shares

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 12/12/2006.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 6:00 pm (CET) on 11/12/2006. By 10:00 am CET on 12/12/2006, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions. Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 12/12/2006 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: settlement/delivery of 12/12/2006 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between PAREL (code 528, affiliated 02015) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 15/12/2006. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 14/12/2006. The trading day shown on instructions will be 12/12/2006.

It is specified that in case of cancellation of the operation, the settlement /delivery operations of trading of 12/12/2006 will be cancelled.

Listing of the shares issued by GROUPE VIAL

Euronext Paris announces that, from 12/12/2006, the shares described below issued by GROUPE VIAL will be listed on Eurolist by Euronext. Les negociations sur le système NSC commenceront le 18 décembre 2006.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nb of securities to be listed:	9434179
Nominal value:	5 EUR
Issue price:	EUR
Dividend due date:	01/01/2006
Form:	Bearer or registered
Listing agent:	ARKEON FINANCE
Financial service:	NATEXIS BANQUE POPULAIRE 61
ICB sector:	2353 Building Materials & Fixtures
Compartment:	Compartment B

Quotation:

Trading group:	16	Trading:	Continuous
Lot size:	1	Ccy:	EUR
Unit / %:	Unit	DSO:	No
Guarantee:	Yes	Local depositary:	EUROCLEAR

Product name:	GROUPE VIAL		
ISIN:	FR0010340406	Euronext code:	FR0010340406
Symbol:	VIA		

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A. le 12/12/2006 à 10h00 (heure de paris) au plus tard
Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 12/12/2006 at 10:00 am CET at the latest

fax : 01 49 27 16 00

OPO GROUPE VIAL

Membre dépositaire / *Depository member* :

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number*:

Adresse / *Address*:

Nom du responsable / *Person in charge*:

Numéro de téléphone / *Phone number*:

Ordres de souscription / <i>Subscription orders</i>	Nombre de fractions d'ordre / <i>Number of orders portions</i>	Nombre de titres / <i>Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus) / Order portions A1 (between 1 and 100 shares inclusive)		
Fractions d'ordre A2 (au-delà de 100 titres) / Order portions A2 (more than 100 shares)		